

Intitulé de la formation : Action éducative Petite Enfance

Module 4 : « Penser et aménager l'espace d'accueil »

Public et niveau : Auxiliaires de puériculture, AMP, Educateur spécialisé, Moniteur Educateur, Educatrice de Jeunes Enfants

Durée : 3 jours

Dates : à déterminer en fonction des inscriptions

Lieu : en intra ou dans les locaux de l'IFAR

Objectifs :

- Connaître les concepts de base
- Identifier une démarche professionnelle au service de l'aménagement de l'espace
- Identifier les enjeux de l'espace d'accueil des enfants et des familles
- Analyser les fragilités et les potentialités de l'espace d'accueil et les marges de manœuvre
- Evaluer les actions à mettre en œuvre et le coût financier du réaménagement
- Savoir communiquer sur un projet de réaménagement
- Identifier des outils ressources

Contenus :

- Présentation de la démarche professionnelle pour aménager un espace
- Présentation des normes de sécurité de l'aménagement de l'espace et du matériel
- Identification des besoins des enfants et des familles accueillies au regard de la mission du dispositif
- Identifier la problématique des locaux
- Analyser le plan de l'espace d'accueil
- Etablir les étapes du réaménagement
- Témoignages d'un professionnel pour un projet d'aménagement

Techniques et supports pédagogiques :

Nos méthodes sont actives et participatives. Nous souhaitons que les stagiaires puissent coopérer à une réflexion collective, contribuant ainsi à une culture professionnelle commune et au travail en équipe.



N° DA : 31590626559

Les techniques et supports pédagogiques utilisées sont : brainstorming, groupe de travail, QCM, échanges, débats, exercices d'observations, transmission de savoirs par l'intervenant, interventions collectives et individuelles auprès des participants, prise de notes, co-construction d'un livret de session de formation avec remise d'une bibliographie, fiche à trous remis par l'intervenant.

Intervenant : équipe IFAR

Coût de la formation

- Formation en Intra : 1000 €/jour
- Formation en Inter : 150 € /jour/pers

Information :

L'IFAR se réserve la possibilité d'annuler en cas de nombre insuffisant de stagiaires inscrits.

Minimum requis 8 et maximum 15

Une attestation sera remise à l'issue de la formation.

IFAR Association Loi 1901 à but non lucratif - Parc des Prés, 2 Rue Denis Papin, Bâtiment 2
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 09 99 08 - Fax : 03 20 09 99 19
E-mail : ifar@ifar59.fr

www.ifar-formations.org <https://www.facebook.com/association.ifar>

Mise à jour le 30/03/2018